Université Sidi Mohamed Ben Abdellah
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines -DM-Fès
Département de Langue et de Littérature Françaises
Filière : Etudes françaises
Semestre : 2

Cours de Grammaire 2

Le verbe

Prof. Rahma BARBARA

Disponible en ligne à l'adresse : https://elc.hypotheses.org/36

Année universitaire
2019-2020

Objectifs

- ✓ Conduire l'étudiant à maîtriser et à s'approprier le bon usage des normes élémentaires du français standard, par l'acquisition du métalangage approprié, par la fréquence des exemples et des corpus attestés dans la grande littérature française.
- ✓ Viser à la formulation spontanée des règles adéquates qui président à la bonne formation grammaticale des phrases, et ce à travers les exercices qui accompagnent systématiquement les cours théoriques.

Descriptif

Le contenu de ce cours est conçu dans la continuité de Grammaire 1 du S1 ; l'accent sera mis principalement sur la catégorie du verbe, catégorie capitale, qui constitue le noyau prédicatif de la phrase verbale en langue française. Cette catégorie sera abordée sous différents aspects : morphologique, syntaxique et sémantique. L'intérêt dans une première partie portera principalement sur le volet morphologique qui concerne les modes et temps morphologiques ; cela permettra à l'étudiant de maitriser les règles morphologiques qui régissent la conjugaison et la flexion verbale.

Différents exemples seront présentés à l'étudiant, afin qu'il puisse tester ses aptitudes à conjuguer, à manipuler les modes, à construire des phrases, à choisir les verbes adéquats pour le sens recherché, à les associer les uns aux autres en vue d'élaborer des phrases complexes…

Il sera également question dans ce cours, à la suite de la formation en S1, de motiver l'étudiant à travailler sur des textes, et non sur des verbes isolés, et à réfléchir sur les possibilités de substitution ou de paraphrase partant de textes littéraires choisis.

Dans le même sens, il sera demandé à l'étudiant de réfléchir sur sa pratique personnelle des temps verbaux à l'intérieur de phrases puis de textes, et de le sensibiliser aux valeurs temporelles, aspectuelles et modales de ces formes temporelles.

Semaines	Contenus
Semaine 1	**Introduction générale** (Verbe et prédicat verbal, Rappel des caractéristiques morphologiques, syntaxiques et sémantiques de la catégorie du verbe par opposition à la catégorie du nom).
Semaine 2	**I. Modes personnels et modes non personnels** Formation des temps simples non passifs - Modes personnels : 1. Mode de l'indicatif A- Présent B- Passé composé C- Passé simple D- Imparfait Exercices d'application
Semaine 3	1. Mode de l'indicatif (suite) E- Plus-que-parfait F- Passé antérieur G- Futur simple H- Futur antérieur Exercices d'application
Semaine 4	2. Mode du conditionnel A- Conditionnel présent B- Conditionnel passé Exercices d'application

	3. Mode du Subjonctif A- Présent B- Passé C- Imparfait D- Plus-que-parfait Exercices d'application
Semaine 5	4. Mode de l'impératif A- Présent B- Passé Exercices d'application - Modes non personnels : 1. Infinitif A- Présent B- Passé 2. Participe A- participe présent et gérondif B- Participe passé Exercices d'application
Semaine 6	**II. Le verbe : Approche syntaxique** 1. Les verbes intransitifs : A- Verbes d'état et verbes attributifs B- Verbes de mouvement C- Verbes d'action Exercices d'application

Semaine 7	2. Les verbes transitifs : A- Les verbes transitifs directs B- Les verbes transitifs indirects Exercices d'application
Semaine 8	3. Les verbes à la fois transitifs et intransitifs ; A- Les verbes pseudo-intransitifs B- Les verbes symétriques 4. Les constructions factitives Exercices d'application
Semaine 9	**III. Le verbe pris dans sa relation au sujet et au complément : problèmes de diathèse** 1. Diathèse active 2. Diathèse passive Exercices d'application
Semaine 10	3. Diathèse moyenne 4. Diathèse réfléchie 5. Diathèse réciproque Exercices d'application
Semaine 11	**IV. Le verbe : noyau prédicatif d'une proposition** A- Le noyau prédicatif d'une phrase simple (ou proposition dite « absolue ») B- L'articulation d'une pluralité de propositions (ou de phrases simples) Exercices d'application

Semaine 12	C- La coordination ou l'articulation égalitaire des propositions Exercices d'application
Semaine 13	D- La subordination ou l'articulation hiérarchique des propositions Exercices d'application
Semaine 14	**V. De la phrase au texte** Cette séance sera meublée d'exercices d'application variés sur des textes littéraires choisis qui illustreront la nécessité d'appréhender le verbe non pas seulement en tant que forme, mais également en tant que relation ; le choix du mode ou de la forme temporelle, par exemple, ou encore de la construction (transitive/ intransitive…), est dicté par différents paramètres qui se situent à des niveaux différents (morphosyntaxique, sémantique et référentiel). La sémantique du texte littéraire est ainsi tributaire de ce choix et de la visée qui le sous-tend.
Semaine 15	**Contrôle final**
Semaine 16	**Rattrapage**

Semaine 1

Introduction générale

1. **Verbe et prédicat verbal** : Le verbe est le noyau du GV quand il est conjugué à un mode personnel.

Cet élève [n'a pas très bien réussi son examen terminal] GV.

Le noyau du GV : a réussi (verbe réussir au passé composé)

2. **Rappel des caractéristiques** morphologiques, syntaxiques et sémantiques de la catégorie du verbe par opposition à la catégorie du nom.

Le mot verbe vient du latin *verbum* qui signifie mot ou parole. C'est le mot par excellence. Les grammairiens anciens le considéraient comme l'élément essentiel de l'énoncé.

Le verbe se reconnaît par ses variations de forme et par les oppositions grammaticales que ces variations dénotent, ainsi que par son rôle dans la construction de la phrase :

Morphologiquement, le verbe est variable, il se conjugue du fait de son association à plusieurs catégories morphologiques : le nombre, la personne, le temps et le mode. La voix, le temps et l'aspect sont marqués par des auxiliaires qui précèdent le radical verbal pourvu d'une désinence de participe ou d'un infinitif. Le radical verbal connaît des variations de radical plus importantes que le nom : certains verbes ont un radical unique comme chanter, d'autres un radical qui prend plusieurs formes comme avoir, être, aller, faire…

Le verbe peut désigner un état ou une action faite ou subie par le sujet :

(1) J'ai quitté la maison.
(2) Un acte n'est pas ''humain'' pour la simple raison qu'il a été posé par un homme. (P-H Simon)

Les termes action ou état peuvent être remplacés par procès.

3. **Traits identificatoires du verbe :**

Le verbe peut se conjuguer. Il change ainsi de forme selon le mode, le temps et la personne grammaticale auxquels il est conjugué : Je parlais, tu parles, il parlera, nous avons parlé, parlez, qu'ils parlent.

Le verbe est receveur d'accord ; c'est le GNs (ou le pronom sujet) qui lui donne sa personne et son nombre.

- **Temps** : un verbe peut inscrire une notion dans tous les moments possibles de la chronologie grâce aux temps (les tiroirs verbaux) :

(3) J'adore lire.
(4) Il n'a pas réussi à lui parler.
(5) Nous irons ensemble en France.

- **Mode** : le verbe présente l'état ou l'action selon des modalités différentes. Un mode exprime les manières dont le sujet conçoit l'action ; il précise son attitude en face de ce qu'il énonce. Ainsi, les deux sont présentés soit comme des faits actualisés (indicatif) (6) voulus ou simplement pensés avec le subjonctif et l'impératif (7).

(6) Pierre est arrivé hier.
(7) Je ne puis croire que vous n'ayez jamais entendu parler de moi.
(8) Ne répète pas tout ce qu'on te dit.

Remarques :

- l'infinitif et le participe ne sont pas des modes puisqu'ils n'expriment aucune modalité par rapport au verbe personnel qu'ils accompagnent.

- le conditionnel n'est pas un mode, il fait partie du paradigme de l'indicatif.

- **Aspect** : la définition de l'aspect est délicate et controversée. Il est la manière dont on considère le développement de l'action. L'aspect est rendu par la forme simple ou composée du verbe (manger, ayant mangé), sa préfixation ou suffixation (s'enfuir, vivoter), son auxiliarisation (commencer à parler). Il ne faut pas le confondre avec le temps ni avec le mode. Le verbe indique des aspects :

- Aspect **inchoatif** ou ingressif (l'action commence) :

(9) « Dans les déchirures du ciel, les locomotives en furie s'enfuient »

- Aspect **duratif** (action qui dure) :

(10) Il tisonnait le feu avec des pincettes

- Aspect **terminatif** ou résultatif (action achevée) :

(11) Pour le meilleur comme pour le pire, nous sommes liés à la patrie.

D'autres aspects peuvent être cités comme l'itératif (la répétition), le progressif (la progression).

Syntaxiquement, Le verbe est le pivot de la phrase, il en est le centre autour duquel s'organise la phrase. Il est la tête du GV.

➢ Le verbe : approche morphologique

La morphologie est l'étude des morphèmes et de leur combinatoire. En fonction des types de morphèmes et de leur combinatoire, on peut distinguer deux domaines à l'intérieur de la morphologie à savoir la morphologie flexionnelle (qui se place di côté de la morphosyntaxe) et la morphologie dérivationnelle (du côté de la lexicologie). La distinction entre les deux domaines se fait par le biais des points suivants :

- **La combinatoire** : un morphème flexionnel ne modifie jamais la catégorie de la base à laquelle il s'ajoute contrairement à un morphème dérivationnel qui modifie généralement la catégorie de la base : chant (base verbale) + -ons = chantons (verbe), mais chant (base verbale) + -eur = chanteur (nom).
- **La régularité** : un morphème dérivationnel entre dans un paradigme, une série close, fermée, comme celle des terminaisons verbales. Il se combine avec des bases verbales ; ce qui n'est pas le cas des morphèmes dérivationnels dont l'adjonction est moins prévisible : danseur et chanteur sont attestés, mais nettoyeur et rinceur ne le sont pas.
- **Les fonctions** : un morphème dérivationnel joue un rôle sémantique puisqu'il sert à créer des unités nouvelles indépendantes de la base sur le plan sémantique. Un morphème flexionnel indique les rapports que la base entretient avec l'énoncé : le

morphème du nombre d'un adjectif renseigne sur le nom auquel l'adjectif se rapporte.

Remarque : il est difficile de rattacher le morphème du participe à un type particulier : même s'il appartient au verbe, il crée une forme adjectivale. C'est un cas de morphologie mixte.

La morphologie flexionnelle comprend la morphologie ou la flexion nominale (variations relatives à la forme du nom et de l'adjectif) et la flexion verbale.

La flexion verbale est plus complexe que la flexion nominale, car elle met en jeu un plus grand de morphèmes flexionnels.

A. Radical et terminaison

Depuis 1910, les verbes français sont répartis en deux groupes, deux types de conjugaison à savoir la conjugaison dite vivante : les verbes en -er et les verbes en -ir (imparfait en issais) et la conjugaison non productive ou morte représentant les autres verbes : verbes en -ir dont l'imparfait n'est pas en -issais, les verbes en -oir comme pouvoir et les verbes en -re comme vendre ainsi que les verbes dits irréguliers comme aller, savoir et les verbes défectifs comme choir et falloir dont la conjugaison représente des lacunes.

Les critiques qu'on peut adresser à ce classement sont les suivantes :

- C'est un classement historique basé sur le classement des verbes latins à partir de leur infinitif. Il ne prend pas en considération les notions de système et de synchronie : fondre et prendre ne se conjuguent pas de la même façon même s'ils ont le même infinitif : nous fondons, nous prenons. Il en va de même pour partir et répartir : nous partons, nous répartissons.
- Il se base sur la forme graphique du verbe, laissant de côté la morphologie de l'oral. Ainsi, des verbes sont séparés même s'ils ont la même conjugaison : croire et voir [krwar, vwar] : je crois, je vois, il croyait, il voyait, cru, vu.
- Ce classement prend en considération les affixes flexionnels et ignore les allomorphes de la base qui peuvent être expliqués par le principe général de

l'alternance entre forme brève et forme longue. Malgré cette irrégularité, on peut remarquer une certaine régularité : dans la plupart des cas, on constate la même forme de la base : nous chantons, vous chantez ; nous finissons, vous finissez ; que je chante, que nous chantions ; que je finisse, que nous finissions ; chantant, finissant. Cette forme sera jugée fondamentale quand la base présente des allomorphes ; on retiendra **la forme la plus longue**.

B. Auxiliaires : être et avoir

On appelle auxiliaires des verbes qui, en dehors de leur emploi normal, aident à conjuguer d'autres verbes au participe passé ou à l'infinitif. Il s'agit de verbes d'appui morphologique.

En français, être et avoir sont des auxiliaires de temps ; ils ne peuvent accompagner qu'un participe passé. Ils perdent toute signification propre avec dans ce genre d'emploi.

- Être : permet de former :
  - Un temps composé du verbe à la voix passive : Je suis bien nourri ; le bien et la liberté seront bientôt rétablis ; elle n'était pas flattée du tout.
  - Un temps composé des verbes pronominaux : il s'est perdu de vue ce point.
  - Verbes intransitifs exprimant le mouvement ou le changement d'état : aller, arriver, entrer, devenir, mourir, naître
- Avoir :
  - Verbes transitifs directs, indirects ou doublement transitifs.
  - Majorité des verbes intransitifs
  - Être et avoir.

C. Forme pronominale

On appelle voix les façons dont le verbe est utilisé : on parle alors de voix active (sujet agent), passive (sujet patient) ou pronominale (sujet agent et patient).

Sur le plan morphologique, la voix pronominale est appelée aussi voix réfléchie ou moyenne. Un verbe est la voix pronominale quand il est conjugué avec un pronom qui le

précède (sauf à l'impératif : Tais-toi.), de la même personne que le sujet et représentant le même être ou la même chose que le sujet.

Sur le plan sémantique, on distingue trois grandes catégories :

- Les pronominaux réfléchis : un verbe est pronominal réfléchi lorsque l'action qu'il exprime et qui est faite par le sujet revient ou se réfléchit sur le sujet. Les pronoms me, vous ont une fonction définie : ils représentent comme objets directs ou indirects le sujet de l'action. Dans l'analyse, on le distingue de la forme verbale. (s'exercer, se nuire…).
- Les pronominaux non réfléchis (subjectifs, faux réfléchis) : le sujet ne fait pas réellement l'action sur lui-même. Le pronom conjoint me, te,… préfixé ou agglutiné fait corps avec le verbe ; il en est indissociable : se moquer, se hâter, se souvenir, se repentir, se promener… On ne peut pas analyser ce dernier comme : je me promène = je promène moi, ce verbe n'étant plus senti comme réfléchi. Il en va de même pour les verbes s'effrayer, se tromper.

  Il existe deux types de pronominaux no réfléchis : essentiellement pronominaux (se repentir, se souvenir) et accidentellement pronominaux (s'endormir, se rappeler).
- Les pronominaux réciproques : plusieurs personnes ou choses font l'action les uns sur les autres ; l'action est accomplie et subie par chacune. Le pronom signifie l'un l'autre, les uns les autres ou l'un à l'autre, les uns aux autres. Ils s'emploient généralement au pluriel ou avec on ou un nom collectif : Ils se bousculent, on se bat, la troupe se bat, ils ne se parlaient pas.

  Pour lever l'ambiguïté, on ajoute l'un l'autre, entre eux ou mutuellement.

D. Choix de l'auxiliaire : formes simples/fromes composées / formes surcomposées

E. Verbes modaux et semi-auxiliaires

Ils sont suivis d'un infinitif sauf aller. Ils forment une périphrase verbale exprimant des valeurs de temps, de mode ou d'aspect ; notions que le verbe à lui seul ne peut rendre.

- **Semi-auxiliaires de temps :**

- Futur : - devoir peut exprimer la postériorité, aller, être sur le point de, être près de indiquent un futur proche : Tous nous devons mourir ; tout va s'écrouler ; je vais me noyer en vous.
- Passé : venir de, ne faire que : passé récent : le dialogue venait de changer.

- **Semi-auxiliaires de mode :**
- Action obligatoire, probable, souhaitable : devoir : il doit se faire tard (probable).
- Action possible, éventuelle, souhaitable mais au subjonctif : pouvoir : il pouvait être onze heures du soir (éventualité).

- **Semi-auxiliaires d'aspect :**
- Aspect inchoatif : commencer, se mettre à expriment le début de l'action : elle commença à me trouver insolent.
- Aspect duratif : être en train de, être à expriment que l'action est en cours de développement : elle est en train de se décomposer. Aller et s'en aller se construisent avec le participe présent ou le gérondif. Ils indiquent la continuité ou la progression de l'action, aspect duratif ou progressif : il s'engouffre dans une faille qui va s'élargissant.
- Aspect conclusif : finir de et cesser de expriment la fin de l'action : elle cesse de croire à la force de l'homme.

F. Verbes défectifs

Les verbes défectifs sont les verbes qui ne se conjuguent pas à toutes les formes. Autrement dit, ils ont une conjugaison incomplète et ne sont employés qu'à certaines personnes et certains temps. Certains ne sont employés que dans la langue littéraire et dans le langage juridique.

Exemples : bruire, choir, échoir, gésir, paître, quérir, paître et traire.

Semaine 2 :

I. **Modes personnels et modes non personnels** (Formation des temps simples non passifs)

A/ Définition

Le mode est traditionnellement défini comme une catégorie grammaticale associée au verbe servant à exprimer la manière dont l'énonciateur se présente le procès, notamment quand il le situe dans le cadre temporel. La catégorie du mode constitue à cet égard un principe fondamental de classification des emplois du verbe. (F. Neveu, p. 234).

Il sert au classement morphologique des formes verbales du français en cinq types : l'indicatif, le subjonctif, l'impératif, le participe et l'infinitif. En prenant en considération le critère de la personne, ces cinq modes sont classés en deux catégories à savoir les modes personnels (indicatif, subjonctif, impératif) et les modes impersonnels (participe et infinitif).

Le conditionnel n'est pas considéré comme un mode mais plutôt comme un temps verbal faisant partie du mode indicatif. La raison en est que partout où l'indicatif est possible, le conditionnel l'est aussi.

B/ Justification de l'existence des trois modes personnels

a. **L'indicatif** : il diffère des autres modes puisqu'il est le seul qui permet à l'actualisation du procès et la situation d'un événement par rapport au moment de l'énonciation. Il a beaucoup plus de temps que les autres ; dix temps : présent/passé composé, imparfait/plus-que-parfait, passé simple/passé antérieur, futur simple/futur antérieur, conditionnel/conditionnel passé.
b. **Le subjonctif** : il présente quatre temps : subjonctif présent, imparfait, passé et plus que parfait. Le subjonctif présent se distingue de l'indicatif présent au à la 4ème et la 5ème personne ; il en diffère parfois même au niveau du radical :

(1) Vous rédigez, que vous rédigiez.
(2) Vous valez, que vous valiez.

Il apparaît généralement dans une subordonné introduite par que, par une locution conjonctive se terminant par que ou par un pronom relatif, sans oublier les tours archaïques :

(3) Je préfèrerais que tu me dises la vérité.
(4) Bien qu'il ait de la bonne volonté, il n'arrive pas à la réparer.
(5) Je cherche un mécanicien qui soit honnête.

(6) Béni soyez-vous.

(7) La paix soit avec vous.

c. L'impératif : deux temps : impératif présent et passé. C'est le mode de l'injonction. Son paradigme de conjugaison est défectif, il n'existe que pour trois personnes : 2ème (va), 4ème (allons) et 5ème (allez). Parfois il est identique à l'indicatif (marchons), parfois au subjonctif que tu sois courageux, sois courageux ; ayez du courage, que vous ayez du courage). Il peut aussi avoir des formes qui lui sont propres : sachons, savons, que nous sachions ; voulons, vouliez, veuillez.

Critique des expressions *forme nominale, adjectivale* et *averbale* des modes non personnels :

d. L'infinitif : il peut apparaître à la même position qu'un SN : sujet, objet, après certaines prépositions :

(8) Griller un feu rouge coûte cher.

(9) Il prétend avoir gagné.

(10) Il songe à déménager

(11) Sans se fatiguer, après avoir couru,

Sa nature verbale apparaît à partir du fait qu'il garde sa faculté de pouvoir être suivi de ses propres compléments :

(12) Il voudrait avoir réussi à obtenir sa licence sans s'être donné la peine de venir à toutes les épreuves.

e. Le participe : il est souvent défini comme étant la forme adjectivale du verbe, car il s'accorde avec le nom comme un adjectif. On distingue deux types : le participe présent et le participe passé. C'est ce dernier qui partage plus d'affinités avec l'adjectif. Les participes passés des verbes transitifs ayant un sens passif s'accordent avec le nom auquel ils se rapportent sémantiquement :

(13) La princesse est pleurée de ses fans.

(14) Révoltés par ce jugement, les familles ont déposé un recours en cassation.

(15) Les livres présentés ici ont eu tous un grand succès.

Les participes passés des verbes intransitifs conjugués avec l'auxiliaire avoir, ceux des transitifs indirects sont invariables et ne s'emploient en général qu'aux temps composés ; leur nature adjectivale ne se manifeste pas.

Les participes passés des verbes intransitifs conjugués avec être peuvent être employés comme des adjectifs s'ils dénotent un état résultatif :

(16) Elle est morte

(17) Partie pendant un an en Chine, j'ai pu améliorer mon chinois.

Le participe présent a trois emplois classiques :

- Emploi participe présent : la forme en -ant se rapporte à un nom du contexte proche, mais garde ses propres compléments d'objet ou circonstanciels ; c'est une catégorie intermédiaire entre le verbe et l'adjectif :

(18) L'accident a été déclenché par une voiture dérapant sur le verglas.

Il est invariable et il peut être remplacé par une relative ou par une forme conjuguée dans phrase indépendante coordonnée :

(19) L'accident a été déclenché par une voiture qui dérapé sur le verglas.

- Emploi gérondif : invariable, précédé de en, il constitue une proposition subordonnée circonstancielle où le sujet est le même que celui du verbe conjugué de la phrase dans laquelle il figure :

(20) Il se promenait avec elle en espérant la séduire.

- Participe présent est une forme adjectivale, adjectif verbal, quand il ne peut plus recevoir de complément et qu'il s'accorde avec le nom auquel il se rapporte ; l'orthographe permet de les distinguer dans certains cas :

(21) Un père négligeant ses enfants et un père négligent.

1) Mode de l'indicatif (Présent, Passé composé, Imparfait, Plus-que-parfait, Exercices d'application

A. Le présent de l'indicatif

Il se caractérise par l'absence des désinences proprement temporelles, par opposition aux temps du futur et du passé qui ont une marque temporelle spécifique : il part = par (radical) + t (marque de personne). Cette absence de marque peut être interprétée comme une indétermination sémantique. Les différentes valeurs du présent sont les suivantes :

- **Présent actuel** : Événement ou état de chose contemporain de l'acte d'énonciation ; procès présenté par le locuteur comme vrai au moment de l'énonciation :

(22) Je vous félicite pour ce brillant résultat.

- **Présent permanent** : un fait est présenté comme vrai et ayant une qualité durable :

(23) Il se coiffa avec soin et fixa ses ondulations avec un cosmétique américain qui ne graisse pas.

Le présent est employé indépendamment de tout contexte verbal, il devient le temps des définitions, des vérités générales et des proverbes :

(24) Qui aime bien, c'est connu, n'aime pas vraiment.

(25) Il ne faut jurer de rien.

(26) Tous les matins du monde sont sans retour.

- **Le passé ou le futur** : Un énoncé au présent peut évoquer le passé ou le futur s'il est situé avant ou après le point d'énonciation (complément circonstanciels de temps ou contexte et situation) :

(27) Elle part demain pour le Pérou.

(28) Je quitte à l'instant mon ami.

(29) Je sors à l'instant du lycée.

- **Présent historique ou de narration** : le lecteur devient témoin direct d'un événement passé :

(30) Un agneau se désaltérait / dans le courant d'une onde pure/ Un loup survient à jeun qui cherchait aventure / et que la faim en ces lieux attirait.

(31) En 1789 le peuple de Paris prend la bastille.

B. Passé composé

Il est employé pour exprimer un événement passé ou achevé au moment de l'énonciation ; il exprime l'aspect accompli et il marque l'antériorité par rapport au présent.

Il s'oppose au présent sur le plan aspectuel, au passé simple par son rattachement à un système d'énonciation différent et enfin à l'imparfait par sa manière de présenter un événement passé. Ses principales valeurs aspectuelles sont les suivantes :

- **Expression de l'accompli (accompli du présent)** : le procès est accompli au moment de l'énonciation, l'événement est achevé :

(32) Nous avons emporté de quoi faire du thé.

- **Expression de l'antériorité (Antérieur du présent)** : il marque l'antériorité par rapport au présent :

(33) Quand a il déjeuné, César fait la sieste.

- **Expression du passé (temps du passé)** : il situe le procès dans le passé remplaçant le passé simple qui a disparu de l'oral :

(34) Les indicateurs n'ont rien indiqué

(35) Elle a vu un rhinocéros.

(36) Elle n'était pas quand elle a vu le rhinocéros.

Remarque : après si, le passé composé souligne l'achèvement du procès subordonné et qui est antérieur au principal :

(37) Si vous n'avez pas trouvé demain la solution, je vous l'expliquerai.

Le passé composé peut évoquer un futur proche :

(38) J'ai fini dans une heure.

Il peut remplacer le présent et exprimer une vérité générale :

(39) Hélas on voit que de tout temps / Les petits ont pâti des sottises des grands.

C. Le passé simple

Cette forme verbale n'existe qu'à l'indicatif ; il appartient à l'expression écrite. Il est en relation avec le passé composé et l'imparfait. Il est difficile de distinguer passé simple et imparfait, car la différence entre les deux est minime. Il existe des langues qui n'ont qu'une seule forme au lieu de deux comme l'allemand et l'anglais. La différence qu'on peut

détecter concerne l'aspect. Le passé simple présente le procès comme étant un noyau indivis, un tout fermé sur lui-même. Le procès est délimité dans son déroulement, il est orienté vers son terme final :

(40) César conquit la Gaule au 1er siècle avant Jésus-Christ.

Passé simple et imparfait :

- Temps du récit des événements passés :

(41) … le roi d'Angleterre entendit, selon sa coutume, trois messes.

- Détacher des événements essentiels d'une situation que l'imparfait a décrites :

(42) … les soupiraux des calorifères béants exhalaient un air lourd ; et l'on n'entendait que le tic-tac d'une grande horloge... Un timbre sonna ; un valet parut.

- Souligner la soudaineté d'un fait :

(43) Un caisson d'artillerie sortait d'un fossé tiré par un attelage à deux et il eut l'air de se casser dans un fracas de roues et de jurons, il sépara grenadiers et mousquetaires.

- Souligner la sécheresse ou la netteté d'un événement par opposition à l'imparfait qui souligne la durée :

(44) Eliane occupa bientôt mon esprit. Ma solitude prenait fin.

Passé simple et passé composé :

Événement lointain vs événement qui n'est pas entièrement écoulé :

(45) Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue.

(46) J'ai revu l'ennemi que j'avais éloigné.

Le passé composé a tendance à empiéter sur le passé simple ; ceci est dû au fait que le passé simple est réservé à l'écrit.

D. L'imparfait de l'indicatif

L'imparfait est un temps du passé de forme simple ; il traduit une action non achevé, c'est-à-dire un aspect accompli ; il exprime la durée de l'action sans en marquer ni le début

ni la fin. Il peut être qualifié de *présent en cours dans le passé*. Il présente deux valeurs : temporelle et modale.

- **Valeurs temporelles ou imparfait temps du passé**
  - **Imparfait descriptif et passé simple narratif** : Il décrit les circonstances qui existent avant l'action rapportée par le passé simple et qui durent encore après son achèvement :

(47) Quand j'ouvris les yeux l'aube se levait.

  - **L'imparfait narratif** : l'imparfait peut remplacer le passé simple et indiquer un procès passé unique plus ou moins court. Il est accompagné dans ce cas d'une indication précise :

(48) Le 1er septembre 1939, les troupes allemandes envahissaient la Pologne.

  - **L'imparfait de perspective** : il est analogue au présent et il évoque un futur proche. Il accompagné d'un repère temporel ; il est postérieur à ce repère temporel :

(49) Une semaine plus tard, Charles épousait Emma.

  - **L'imparfait d'habitude** : associé à un complément circonstanciel exprimant la répétition (comme le présent), aspect itératif :

(50) Tous les ans, elle revenait.

  - **L'imparfait employé dans le style indirect** : il transpose le présent employé dans le style direct pour exprimer des paroles ou des pensées :

(51) Je crus plutôt que c'étaient des fantômes du passé.

  - **L'imparfait hypocoristique** : (enfantin), pour s'adresser à un jeune enfant ou à un animal, troisième personne au lieu de la deuxième, le but étant d'atténuer la force de ses paroles :

(52) Alors, on n'était pas sage.

- **Valeurs modales de l'imparfait** : l'imparfait est un temps l'indicatif, mode qui situe les procès à une époque réelle. Il présente l'action sans en spécifier les limites initiale et finale, chose qui lui permet d'exprimer l'irréalité ou l'hypothèse, c'est-à-dire des faits détachés du réel.

- **Dans un système conditionnel** : l'imparfait est utilisé après si associé au conditionnel. Il exprime un fait possible dans l'avenir ou impossible dans le présent ; il le place dans la fiction :

(53) S'il avait de l'argent, il achèterait une belle maison.

A comparer avec le présent qui ancre l'hypothèse dans le réel.

Imparfait + imparfait = irréel du passé comme le conditionnel passé :

(54) S'il avait de l'argent, il achetait une belle demeure.

- **Désir, souhait, suggestion, regret, demande polie** :

(55) Ah ! si j'avais une fortune !

(56) Si j'était mieux conseillé !

(57) Si nous commencions le travail ?

(58) Je voulais vous demander un service.

E. Le plus-que-parfait

Il exprime l'aspect accompli puisqu'il est une forme composée. Il est l'antérieur de l'imparfait vu que son auxiliaire est à l'imparfait. Il possède les valeurs suivantes :

- **Expression de l'accompli** : le procès est achevé :

(59) Sans aucun doute, ils étaient déjà partis.

(60) Elle l'avait attendu jusqu'à une heure du matin.

- **Expression de l'antériorité** : dans un système principale-subordonnée, en corrélation avec un verbe à l'imparfait, au passé simple ou au passé composé :

(61) Les soirs d'été, quand ils avaient marché longtemps… une sorte d'étouffement les prenait.

- **Valeur modale** : emplois temporels et modaux symétriques à ceux de l'imparfait :
- **Style indirect** : le plus-que-parfait transpose le passé composé correspondant du style direct :

(62) J'ai perdu mes clefs

(63) Elle disait qu'elle avait perdu ses clefs

- **Système hypothétique** : s'emploie en corrélation avec le conditionnel passé de la principale :
- **Regret, reproche, désir, atténuation** :

(64) Si tu m'avais écouté.

(65) Si j'avais eu de l'argent.

(66) Si j'avais une fortune.

(67) J'étais venu vous demander une faveur.

Semaine 3 : Modes personnels et modes non personnels (suite)

F. Le passé antérieur : Son emploi est plus restreint, comme le passé simple et il est réservé à la langue écrite.

- **Proposition indépendante** : il exprime l'aspect accompli, le procès est au passé. Il souligne la rapidité de l'action lorsqu'il est associé à certains adverbes (bientôt)), vite) ou SP (en un instant) :

(1) Et le drôle eut lapé le tout en un moment.

(2) Le chien affamé eut vite mangé.

- **Principale-subordonnée** : il exprime l'antériorité par rapport au passé simple (jamais avec un autre temps du passé). La proposition temporelle est généralement introduite par : après que, dès que, lorsque, quand, à peine que… :

(3) Dès qu'il eut compris qu'il est aimé de cette vagabonde […], Chouquet bondit d'imagination.

(4) Quand ils furent arrivés au milieu du boulevard, ils s'assirent à la même minute.

G. Le futur simple

Il situe le moment du procès dans l'avenir, c'est-à-dire après le moment de l'énonciation avec une charge minimale d'incertitude et d'hypothèse et une grande part de probabilité.

- **Valeurs temporelles** :

- La projection du procès dans l'avenir : par rapport au présent de l'énonciation, le futur peut comme il peut ne pas être associé à adverbe ou complément circonstanciel :

(5) Je viendrai

(6) Demain, dès l'aube, je partirai.

(7) Dans deux jours, il apprendra la nouvelle.

(8) Je reviendrai dans une heure. (probabilité)

(9) Un coup de dés jamais n'abolira le hasard. (Vérité générale omni-temporelle)

(10) S'il fait beau demain, nous irons nous promener. (hypothèse)

- **En corrélation avec un temps du passé** : il concurrence dans ce cas avec le conditionnel ; mais il existe également un futur appelé futur d'anticipation ou futur historique :

(11) J'ai appris que ce cinéma fermera dans une semaine.

(12) Victor Hugo naquit à Besançon en 1802. Ce fils d'un général d'Empire deviendra un des plus grands écrivains français.

- **Succession chronologique des procès** : il reflète pragmatiquement l'ordre des actions successives :

(13) J'irai par la forêt, j'irai par la montagne.

- **Principale-subordonnée** : l'expression de la simultanéité et non de la successivité quand le subordonnant est une conjonction exprimant la simultanéité comme tant que et tandis que, ou une proposition relative :

(14) Tant que le soleil brillera, il y aura de la vie sur terre.

(15) Qui vivra verra.

- **Valeurs modales** : les valeurs modales du futur sont associées à l'avenir il implique généralement le destinataire.

- **Futur injonctif** : règles morales, ordre, suggestion, consigne pour un devoir ; on emploie généralement la deuxième personne :

(16) Vous n'irez nulle part.

(17) Vous ferez la vaisselle et le ménage.

- **Futur de promesse** : en employant la première personne, le destinateur s'engage vis-à-vis de son destinataire à accomplir un acte donné :

(18) Vous voulez parvenir, je vous aiderai.

- **Futur d'atténuation** : grâce à l'incertitude liée à l'avenir, le futur permet d'atténuer une affirmation à la première personne :

(19) Nous avouerons que notre héros était fort peu héros en ce moment.

- **Futur d'indignation** : on s'indigne d'un procès possible ; la phrase est exclamative ou interrogative :

(20) Quoi ! une autoroute traversera cette plaine !

Remarque : l'expression de l'avenir peut être rendue par d'autres procédés comme : aller + infinitif (futur proche), être sur le point de + infinitif, devoir et pouvoir + infinitif.

H. Le futur antérieur :

C'est un temps composé qui exprime l'accompli, il est également l'antérieur du futur simple. Ses valeurs sont les suivantes :

- **Achèvement de l'action dans l'avenir** :

(21) Un jour, les hommes auront épuisé les ressources de la terre.

- **Expression de l'antériorité** : dans un système principale subordonnée, en corrélation avec le futur.

(22) Tu ne seras content que quand tu auras réglé tes problèmes.

- **Supposition qui porte sur le passé** :

(23) Elle revient déjà : elle aura manqué son train.

Semaine 4

2) Mode du conditionnel :

La tradition grammaticale considère le conditionnel un mode à part entière qui indique un procès dont la réalisation est la conséquence d'une condition. Cependant, les emplois du conditionnel ne dépendent pas d'une condition. En plus, il partage des caractéristiques communes avec le futur. Sur le plan morphologique, on distingue deux formes du conditionnel à savoir une forme simple appelée conditionnel présent (il lirait) et une forme composée appelée conditionnel passé (il aurait lu).

- **Conditionnel temporel** : il exprime un futur à partir d'un moment passé. Si le futur exprime l'avenir par rapport au présent (24), le conditionnel le fait par rapport au passé, c'est-à-dire que ce temps n'est pas repéré par rapport au moment de l'énonciation mais plutôt par rapport à un repère antérieur (ou du passé) (25). Le procès est postérieur par rapport au passé, mais il peut être également situé après le présent du locuteur (26). Le conditionnel est relié à une indication temporelle du passé, il s'agit généralement d'une temporelle au passé ou d'une subordonnée au passé (27) :

(24) Elle pense qu'il viendra.

(25) Elle pensait qu'elle viendrait.

(26) Il pensait que Paul viendrait demain.

(27) Je savais que vous y arriverez.

- **Conditionnel aspectuel** : les deux (passé et présent) n'exprime pas le même aspect : le deuxième exprime un aspect inaccompli dans l'avenir par rapport au passé tandis que le premier présente le procès comme étant déjà accompli (dans l'avenir par rapport au passé) :

(28) Elle affirmait qu'elle rentrerait à minuit.

(29) Elle affirmait qu'elle serait rentrée à minuit.

Il s'agit de la même opposition qu'entre le futur simple et le futur antérieur.

Remarque : Certains auxiliaires employés à l'imparfait expriment cette même valeur temporelle : aller + infinitif, devoir + infinitif :

(30) Elle allait lui en parler.

(31) Elle devait partir le lendemain.

- **Conditionnel modal** : le conditionnel, contrairement au futur, renforce la part d'incertitude inhérente à l'avenir ; il présente le procès avec une surcharge d'hypothèse (= futur hypothétique) :
  - **Potentiel et irréel** : le potentiel est l'indication d'une possibilité ; le locuteur présente le procès comme possible au moment de l'énonciation même si les conditions de sa réalisation ne sont pas encore remplies. Quant à l'irréel, l'énoncé

dénote un état du monde possible mais annihilé (détruit, neutralisé) par le réel. Quand le procès est situé dans l'avenir, le conditionnel présent exprime le potentiel ; quand le procès est situé dans le présent, il exprime l'irréel. Le conditionnel passé exprime l'irréel du passé :

(32) Si nous achetions cette maison, je serais content. (potentiel)

(33) Si nous avions cette maison en ce moment, je serais content. (irréel du présent)

(34) Si nous avions acheté cette maison, j'aurais été content. (irréel du passé)

- ✓ **Demande ou conseil atténués** :

(35) Je voudrais/j'aurais voulu…

(36) Vous devriez/vous auriez dû…

- ✓ **Opinion illusoire** : le sujet est généralement on :

(37) On se croirait/on dirait…

- ✓ **Éventualité** : dans une proposition relative, cette valeur est renforcée par l'emploi du verbe pouvoir :

(38) Il cherche une théorie qui expliquerait le fonctionnement des langues.

- ✓ **Imaginaire** : il consiste en la succession d'un ensemble de procès imaginaires.
- ✓ **Information incertaine** : on emploie le conditionnel pour présenter un fait dont la vérité n'est pas garantie, ce qui dégage la responsabilité du locuteur :

(39) Des archéologues aurait découvert l'ossature d'un dinosaure.

(40) Une navette spatiale partirait bientôt en mars.

- ✓ **Interrogation oratoire** : elle est dirigée vers une réponse négative ou positive ; l'emploi du conditionnel privilégie l'orientation négative ; le conditionnel passé place le procès dans le passé :

(41) Il serait déjà parti ?

(42) Il aurait habité à Paris ?

3) Mode du Subjonctif : Présent, Passé, Imparfait, Plus-que-parfait, Exercices d'application

Définition :

Sur le plan **morphologique**, c'est un mode personnel qui possède les six personnes du verbe. Il est plus pauvre que l'indicatif puisqu'il n'a que quatre temps : deux formes simples et deux formes composées :

(43) Qu'il chante (présent), qu'il ait chanté (passé), qu'il chantât (imparfait), qu'il eût chanté (plus-que-parfait).

Il ne possède pas de futur, cette époque étant dénotée par le présent du subjonctif. Le français courant ne possède que deux temps le présent et le passé. Les deux autres étant employés dans la langue classique.

Sur le plan **syntaxique**, il s'emploie généralement dans la proposition relative, complétive et circonstancielle ; le locuteur peut choisir dans certains cas entre le subjonctif et l'indicatif :

(44) Penses-tu qu'il viendra/qu'il vienne.

Il s'emploie aussi en proposition indépendante même si cet emploi est plutôt rare.

Sur le plan **sémantique**, on emploie le subjonctif lorsque l'interprétation l'emporte sur l'actualisation du procès, c'est-à-dire que le subjonctif est inapte à situer l'acte dans l'une des trois époques : présent, passé, futur. Le procès est envisagé à venir en soi, dans son éventualité (43), c'est l'interprétation (volonté exprimée par le verbe principal) qui passe avant la temporalité.

(45) Je pense qu'il viendra/je veux qu'il vienne.

Cette distinction entre les deux modes peut être expliquée par l'opposition binaire : possible vs probable.

(46) Il est possible qu'il vienne vs il est probable qu'il reviendra.

- **En phrase indépendante ou en principale :**
  - **Injonction : ordre, défense, exhortation** :

(47) Qu'il entre.

- **Souhait** :

(48) Qu'il soit maudit.

(49) Dieu vous bénisse.

- **Supposition** : le présentatif soit s'emploie pour introduire une démonstration (48). Il exprime également l'hypothèse (49) :

(50) Soit un triangle ABC.

(51) Qu'il vienne me voir, je ne le recevrai pas.

- **En proposition subordonnée** : il est conditionné par un élément de la principale qui va selon le type de la subordonnée.

a. **Complétive** :

- **Mode obligatoire** : dans les complétives introduites par que (à ce que, de ce que), le subjonctif est imposé par la place de la complétive (subordonnée en tête de phrase) et par le sémantisme du verbe (verbe exprimant une volonté ou un sentiment), de l'adjectif (exprimant la nécessité, le doute, la possibilité ou un autre sentiment) ou du nom (exprimant un sentiment ou une volonté) :

(52) Je veux (ordonne, désire, crains, doute) qu'il vienne.

(53) Je tiens à ce qu'il vienne.

(54) Je m'étonne de ce qu'il vienne.

(55) Sa peur (son souhait) qu'il revienne est exagérée.

(56) Il est possible (triste, douteux) qu'il parte.

(57) Il affirme qu'il viendra.

b. **Subordonnée circonstancielle** :

Le subjonctif est imposé par le sémantisme du verbe et en fonction de la conjonction de subordination :

- ✓ **Les temporelles** : la plupart sont à l'indicatif, sauf celles qui sont introduites par avant que, jusqu'à ce que, en attendant que qui envisage le procès comme possible :

(58) J'irais le voir avant qu'il ne parte.

- ✓ **Les causales** : le subjonctif est utilisé quand la cause est rejetée ou exclue du réel par le locuteur avec non que :

(59) Il m'a téléphoné, non qu'il fût inquiet de ma santé, mais parce qu'il avait besoin d'argent.

✓ **Les consécutives** : le subjonctif est employé quand la principale est négative ou interrogative empêchant la réalisation du procès de la subordonnée et quand le subordonnant est pour que :

(60) Il est trop compétent pour qu'on puisse le remplacer.

(61) Il n'a pas travaillé au point que cela l'ait épuisé.

✓ **Les finales** : elles expriment une intention, donc elles sont au subjonctif :

(62) Il travaille bien pour que ses parents soient contents.

✓ **Les concessives** : après bien que, quoique… (cause possible), et après sans que :

(63) Il est parti sans qu'elle ne s'en aperçoive.

(64) Bien qu'il soit un élève brillant, il n'a pas réussi.

✓ **Les conditionnelles** : on emploie le subjonctif après à moins que, pourvu que, pour peu que, et dans une subordonnée coordonnée par que à une autre subordonnée introduite par si :

(65) Pour peu qu'il réussisse le bac, il se prendra pour un génie.

(66) S'il réussisse le bac et qu'il obtienne une mention, Paul sera admis dans une classe préparatoire.

c. **Subordonnée relative** : le subjonctif exprime une sélection dans le domaine du possible :

(67) Je cherche un appartement qui me plaise.

- **Emploi des temps du subjonctif** : en français courant, on n'emploie que le subjonctif présent et passé.

a. **Présent et passé** : ils s'opposent au niveau de l'aspect : inaccompli et accompli :

✓ **Proposition indépendante ou principale** : le présent situe le procès dans le présent ou dans le futur. Il exprime l'ordre, le souhait ou la supposition. Le subjonctif passé complète l'impératif passé pour exprimer l'ordre ; le procès est situé dans l'avenir :

(68) Qu'il ait fait son devoir avant midi.

✓ **Proposition subordonnée** : le procès du subjonctif est repéré par rapport à celui exprimé par le verbe principal :

(69) Il ne regrette pas qu'elle soit venue.

b. **Imparfait et plus-que-parfait** : employés dans la langue classique. Ils sont employés dans des expressions figées (proposition indépendante ou principale).

Semaine 5

4) Mode de l'impératif : Présent, Passé, Exercices d'application

- **Morphologie** : mode personnel, non temporel, restreint en personnes : 2ème personnes du singulier et du pluriel, 1ère personne du pluriel. Il est attesté sous deux formes : simple (impératif présent) et composée (impératif passé).
- **Syntaxe** : le verbe sans sujet explicite. La désinence verbale indique la personne à qui on s'adresse. Les pronoms personnels clitiques se placent tous après le verbe (donne-le-moi) ; il en va de même pour le pronom réfléchi (rappelle-toi…). Les pronoms gardent leur place habituelle si la phrase est négative (ne me le donne pas, ne te rappelle pas).
- **Valeurs modales** : valeur directive : ordre, conseil, suggestion, conseil, prière, la défense (phrase négative), une demande polie…

(70) Parlons-en calmement.

(71) N'entrez jamais avant d'avoir frappé à la porte.

(72) Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

- **Valeurs temporelles et aspectuelles** :

A. **Impératif présent** : il situe le procès dans l'avenir, mais il peut aussi exprimer un conseil atemporel :

(73) Sortez et ne revenez jamais.

(74) N'éveillez pas le chat qui dort.

B. **Impératif passé** : moins employé que l'impératif présent ; il exprime un procès achevé à un moment futur et il marque l'antériorité quand il est employé en corrélation avec une proposition :

(75) Soyez rentrés avant minuit.

(76) Ayez terminé ce travail quand je reviendrai.

Modes non personnels : Infinitif (Présent, Passé), **Participe** (participe présent et gérondif ; participe passé)

1) **L'infinitif** :

Sa forme ne marque ni le temps, ni la personne, ni le nombre. On distingue deux formes : une forme simple appelé infinitif présent (regarder) et une forme composée appelée infinitif passé (avoir regardé). Les deux formes s'opposent sur le plan aspectuel. Il peut prendre une forme passive (être chassé, avoir été chassé). Son indétermination temporelle et personnelle peut être levée par le contexte/situation.

Infinitif présent : il présent le procès comme étant en cours de réalisation, sa situation dans le temps dépend de sa relation avec le verbe principal (simultanée ou postérieure à l'action principale) :

(77) Au lieu d'apercevoir à chaque pas des désagréments et des motifs d'aigreurs, notre héros se laissait charmer par la douceur de la prison.

(78) Il espérait pouvoir s'orienter.

Infinitif passé : il exprime l'accompli et l'antériorité par rapport à n'importe quelle époque :

(79) Je m'applaudissais d'avoir placé les fables de ma félicité hors du cercle des réalités humaines.

Emploi de l'infinitif :

- **Infinitif de narration** : il est introduit par la préposition de :

(80) Et grenouilles de se plaindre ; / Et Jupin de leur dire…

- **Infinitif exclamatif** : exprimer un sentiment vif :

(81) Fuir ! là-bas fuir !

- **Infinitif remplaçant l'impératif** : exprime un ordre, un conseil…

(82) Ralentir.

(83) Bien agiter avant usage.

2) **Le participe** : Mode impersonnel du verbe qui se présente sous deux formes : le participe présent (regardant) et participe passé (regardé, ayant regardé).

- Le participe présent garde ses propriétés verbales (comme les compléments du verbe, la négation…), contrairement à l'adjectif verbal qui est une sous-catégorie de la classe de l'adjectif. Tous les verbes (sauf l'impersonnel) ont un participe présent alors que certains seulement ont un adjectif verbal leur correspondant. (*mangeante).

- Le gérondif est toujours précédé de en, il joue le rôle d'un complément circonstanciel et possède certaines propriétés des adverbes.

- Le participe passé possède des emplois verbaux (il a regardé) et des emplois adjectivaux (des chats terrifiés).

Semaine 6

II. **Le verbe : Approche syntaxique** : Les verbes d'état et verbes attributifs, verbes de mouvement, verbes d'action, Exercices d'application)

A. Les verbes d'état :

Les verbes d'état sont par nature des verbes intransitifs : être, paraitre, sembler, rester, demeurer, mourir, se trouver, passer pour, avoir l'air, s'annoncer, naitre

B. Les verbes attributifs :

Le verbe attributif est un verbe qui se construit avec un attribut de sujet comme les verbes d'état : être et les verbes équivalents comme paraitre, sembler, devenir, passer pour…

Ces verbes sont toujours suivis d'un attribut de sujet c'est-à-dire d'une caractéristique que l'on donne au sujet.

(1) Le cours est facile. (Attribut du sujet car il attribue une propriété au sujet)

D’autres verbes peuvent être utilisés dans des structures intransitives : Juger, trouver, présumer, coroner, vivre, mourir, sortir, revenir, arriver, tomber, partir. Lorsqu’ils sont présents dans une phrase passive,

C. **Les verbes de mouvement** :

Les verbes de mouvement comme arriver, avancer, courir, danser, entrer, marcher, partir, sortir, venir…peuvent être employé dans des structures intransitives, ils expriment des actions et donnent des informations sur la nature du mouvement effectué.

(2) les jeunes filles dansent
(3) Le train est arrivé à 6 : 00h du matin
(4) Nos convives sont venus

D. verbes d’action :

Les verbes d’action peuvent être utilisés dans des structures intransitives.

(5) Il mange (structure intransitive)

Par contre ce type de verbe peut être en usage dans des constructions transitives

(6) Il mange la pomme.

Semaine 7 : **Les verbes transitifs** (les verbes intransitifs, les verbes transitifs directs, Les verbes transitifs indirects, Exercices d’application)

La syntaxe du verbe permet d’étudier le verbe dans une construction syntaxique et dans sa relation avec les autres éléments de la phrase.

Le verbe peut se construire dans différents structures :

- structure transitive : quand il est complété par un complément
- construction intransitive : quand le verbe n’appelle pas un complément

Et entre les deux types de verbe transitif et intransitif on ne peut pas établir un classement rigoureux fondé sur la nature du verbe quand on parle du verbe transitif et

intransitif c'est pour commodité de l'expression et pour sa rédaction ce pendant il faut parler de construction transitive et de construction intransitive.

Exemple : pour le verbe monter-sortir-bouger…on peut les trouver dans des structures transitives comme ils peuvent se réaliser dans structures intransitives.

Monter : - je monte. (Structure intransitive)

: - je monte les valises. (Structure transitive)

Sortir : -je sors. (Structure intransitive)

: -je sors la poubelle. (Structure transitive)

1. **La transitivité :**

Le phénomène de la transitivité concerne la catégorie des verbes qui sont nommés des verbes transitifs ou des verbes objectifs ou des verbes à objet, verbes transitifs=verbes objectifs=verbes à objet.

Ce complément d'objet complète le sens du verbe et la structuration de la phrase c'est-à-dire si on efface un complément d'objet la phrase reste inachevée incomplète.

Les verbes qui sont nommés transitifs sont deux types transitifs directs et transitifs indirects.

A. **Les verbes transitifs directs** :

Dans une structure syntaxique (phrase) les verbes transitifs directs sont accompagnés d'un C.O.D si on transforme la phrase en voix passive le C.O.D devient sujet du verbe.

(7) Le chauffeur conduit un bus.

-C.O.D car le SN qui fonctionne comme C.OD est lié directement au verbe.

-la transformation de la phrase en voix passive nous donne :

(8) Le bus est conduit par le chauffeur

B. **Les verbes transitifs indirects** :

On parle de transitivité indirecte quand le verbe est accompagné d'un C.O.I est complément d'objet introduit par une préposition

(9) Cette robe plait à tout le monde.

(10) L'alcool nuit à la santé.

- C.O.I sa nature : syntagme prépositionnel
- C.O.D sa nature : syntagme nominal
- syntagme prépositionnel= syntagme nominal introduit par une préposition

2. **L'intransitivité** :

On parle d'intransitivité dans une phrase verbale quand le verbe est intransitif c'est-à-dire qu'il se construit sans C.O.D et sans C.O.I le procès du verbe est limité au sujet. En revanche un verbe intransitif peut être accompagné d'un complément circonstanciel de (temps, manière, lieu…)

(11) Il sort.

(12) Il sort de la classe calmement.

(13) Il marche la nuit.

En langue française plusieurs catégories de verbes sont intransitives

Semaine 8 : (Les verbes à la fois transitifs et intransitifs, les verbes pseudo-intransitifs, les verbes symétriques, Les constructions factitives, Exercices d'application) l'emploi absolu des verbes dans des constructions transitives et intransitives :

Un verbe se définit par une structure maximale identifiée par l'ensemble des positions syntaxiques occupées par les éléments qui composent la phrase :

1-P=SN+SV (construction transitive directe)

SV=V+SN

2-P=SN+SV (construction transitive indirecte)

SV=V+S prép

(14) Il a résolu l'énigme

(15) Il a livré la commande à son client

- les verbes livrer et résoudre sont construits dans des structures transitives qui comportent un complément d'objet. Cependant si ces verbes sont utilisés dans des constructions intransitives

(16) Il a résolu

(17) Il a livré

Ce sont des phrases agrammaticales car les verbes livrer et résoudre demandent réellement un complément d'objet.

On note que certains verbes transitifs peuvent être employés dans des constructions transitives par effet de style prenant l'exemple : savoir, pouvoir, vouloir, voir :je vois, je sais, ces deux verbes savoir, voir sont utilisés dans des constructions intransitives car le complément d'objet peut être restitué l'or d'une conversation ou d'un dialogue.

(18) Je vois ce que vous dites

(19) Je sais ce qu'il dit

Parfois dans un usage absolu d'un verbe le complément est implicitement présent dans le procès du verbe

(20) Il faut manger

Manger est utilisé dans cet exemple dans une construction intransitive c'est-à-dire on a l'absence de la réalisation lexicale de complément d'objet parce que le procès-verbal identifiait ce complément

Semaine 9

III. Le verbe pris dans sa relation au sujet et au complément

- **Les propriétés du complément d'objet**

a) Le complément d'objet direct

- **Critère de modalité** (détachement à gauche et détachement à droite avec la reprise un pronom complément le, la, les)

(21) Le journaliste connait le problème palestinien

P=SN+SV

SV=V+SN

Disloquer= déplacer

(22) Le journaliste connait le problème palestinien par cœur (on peut le déplacer)

(23) Par cœur, le journaliste connait le problème palestinien

Le complément de la phrase on peut le supprimer ou le déplacer, par contre le C.O.D est non mobile, c'est un complément de verbe pour le détacher il faut le reprendre par un pronom complément nommé un pronom de reprise.

(24) Le problème palestinien, le journaliste le connait par cœur : détachement à gauche

(25) Le journaliste le connait, le problème palestinien : détachement à droite

Le=pronom de reprise, c'est un pronom complément

Dislocation= déplacement

- **Reprise du C.O.D par un pronom relatif** :

Le complément d'objet direct peut être repris par un pronom relatif dans une phrase complexe dans une phrase complexe qui comporte une subordonnée relative

Phrase 1 : le livre est intéressant.

Phrase 2 : j'ai écrit le livre.

(26) Le livre que j'ai écrit est intéressant.

(27) Les livres que j'ai écrits sont intéressants.

(28) La lettre que j'ai écrite est intéressante.

- **La passivation** :

(29) J’ai écrit la lettre (voix active, diathèse active)

(30) La lettre a été écrite (voix passive)

En grammaire une construction transitive directe accepte la transformation passive le C.O.D devient sujet dans la forme passive.

(31) J’ai monté le train : le train a été monté

(32) J’écris la lettre : la lettre est écrite

Cependant, la transformation passive n’est pas acceptée par toute construction transitive

(33) J’ai une voiture (pas de passivation)

(34) Ce diamant vaut une fortune (impossible)

(35) Ce bébé pèse 4k (impossible

(36) L’infermière pèse le bébé : la transformation passive est possible

(37) Le bébé est pesé par l’infermière

b) Le complément d’objet indirect

1. Le lieu indirect

Dans une construction transitive le C.O.I est introduit par divers préposition.

(38) Je pense à l’avenir

(39) Il a profité de l’occasion

(40) Il joue avec le feu

(41) Il court après l’argent

(42) Il lutte contre la corruption

(43) Il part en vacances

(44) Il vote pour la loi de finance

(45) Il passe par des épreuves difficiles

(46) Il compte sur la chance

(47) Il se tourne vers le public

De point de vue sémantique le C.O.I a le rôle de l’actant du verbe puisqu’il complète indirectement le sens du verbe.

De point de vus syntaxique il est lié indirectement au verbe et donc on parle d'une construction transitive directe.

2. **La pronominalisation**

(48) Il pense à l'avenir : il y pense

(49) Je pense à ma mère : je pense à elle

(50) Il a profité de l'occasion : il en a profité

(51) Il compte sur son père : il compte sur lui

(52) Il a profité des amis : il a profité d'eux

(53) Il écrit l'adresse sur le collie : il écrit l'adresse dessus

(54) Cet homme court après sa voisine : cet homme lui court après

(55) Je donne le stylo à mon étudiant :je lui donne le stylo

Remarque :

Dans une construction transitive à double complément si on pronominalise les compléments d'objet directs et indirects, le complément d'objet direct précède le complément d'objet indirect.

(56) Je donne le style à mon étudiante : je la lui donne

(57) Je donne le stylo à mon étudiant : je le lui donne

- à+ SN : animé=à

  : Inanimé=y

- De+ SN(C.O.I) : animé=lui, eux,…

  : Inanimé=en

Remarque :

Dans une construction transitive le pronom compléments d'objet indirect se place avant le C.O.D car c'est le pronom réfléchi (un complément datif)

Semaine 10 : Diathèse moyenne, Diathèse réfléchie, Diathèse réciproque, Exercices d'application

A/ **Diathèse réfléchie**: (L'action est réfléchie.)

La diathèse réfléchie se manifeste à la fois :

- ✓ Dans le substantif personnel,
- ✓ Dans le verbe réfléchi (qui le contient),
- ✓ Dans l'adjectif possessif réfléchi (qui en dérive).

C'est donc dans ces trois espèces de mots que l'on est appelé à rencontrer la notion de réfléchi.

Observons l'exemple suivant :

(1) Alfred se tue.

→ Dans ce cas, la même personne est à la fois actant actif et actant passif car l'action qui est partie d'Alfred aboutit également à lui, comme si elle avait été réfléchie par un miroir :

(2) Paul se lave.
(3) Paul se regarde dans un miroir
B/ **Diathèse réciproque** : L'action est réciproque par rapport aux actants
(4) Alfred et Bernard s'entretuent
(5) Paul et Marie se regardent.
(6) Paul et Marie s'aiment.

→C'est le cas quand les actants agissent ou pâtissent, que le contenu est considéré comme le résultat d'un ou plusieurs événements.

→ Le sujet est pluriel.

→ Les « sujets » agissent réciproquement.

→ Le pronom est COD ou COI.

C/ **Diathèse moyenne** : le sujet est l'agent et le patient du procès verbal

(7) La neige fond

(8) Le vase s'est brisé tout seul (le procès est auto-provoqué)

(9) Ce livre se vend bien

(10) La porte s'ouvrit.

Semaine 11

IV. Le verbe : noyau prédicatif d'une proposition (Phrase simple et phrase complexe, proposition, proposition dépendante et proposition subordonnée.)

Phrase : une phrase est faite d'une ou plusieurs propositions. Chaque proposition contient en général un verbe, un sujet, des compléments. Il y a autant de propositions dans une phrase que de verbe à un mode personnel (indicatif, conditionnel, subjonctif et impératif.)

(1) Une vapeur légère montait de la prairie, dès que se levait le soleil.

Phrase simple : une phrase est dite simple si elle contient une seule proposition.

(2) Je n'aime pas la lecture de ce genre de livre.

Dans une phrase, une proposition est dite indépendante :

- ✓ Lorsqu'elle exprime une idée complète qui se suffit à elle-même.
- ✓ Elle ne dépend grammaticalement d'aucune autre proposition (même si son sens ne s'explique qu'en fonction d'autres propositions.

(3) Cette nouvelle lui a rendu courage.

Phrase complexe : La phrase complexe est celle qui est composée de deux ou plusieurs propositions simples dépendantes ou indépendantes l'une de l'autre :

(4) Paul réfléchissait à ses problèmes, marie écoutait de la musique et les enfants lisaient leur histoire favorite. (Nous avons trois propositions indépendantes.)

(5) Il ne se baignera pas parce que l'eau est trop froide. Nous le soutenons parce que nous l'aimons. (La première est indépendante et la 2ème est dépendante de la première.

Remarque : une proposition indépendante est une proposition qui ne dépend d'aucune proposition et dont aucune proposition ne dépend.

La proposition indépendante peut être étendue, ex : les sanglots /longs /des violons /de l'automne blessent mon cœur.

- ✓ Elle peut être brève.

(6) Entrez, ne bougez pas.

- ✓ Elle peut être elliptique comme dans les expressions idiomatique, les proverbes, les exclamations, etc.

(7) Ce monstre d'enfant !, à bon chat, bon rat, à père pauvre, fils prodigue, pas un souffle de feu, etc.

Semaine 12 : Typologie de phrase complexe

La phrase complexe se distingue selon le mode de composition. C'est-à-dire selon la façon dont une ou plusieurs phrases constituantes P&, P2, etc. généralement appelées propositions s'insèrent dans la structure globale d'une phrase constituée dite matrice ou en association avec une autre structure de phrase.

La phrase complexe peut se présenter sous trois types différents :

La coordonnée : deux propositions reliées par une conjonction de coordination (mais ou est donc or ni car) ou par un adverbe de liaison (ensuite, puis, aussi, etc.) sont deux propositions coordonnées.

(8) L'homme pris la parole et le silence se fit.

(9) Les chiens aboient mais la caravane passe.

(10) Je suis heureuse car le temps est beau (deux propositions indépendantes coordonnées.)

La juxtaposée : la phrase complexe est dite juxtaposée lorsqu'elle est formée de deux ou plusieurs propositions qui sont généralement séparées à l'oral par une pause et à l'écrit par un signe de ponctuation, mais dont le rapport n'est pas explicitement marqué par un mot de liaison.

(11) Les chiens aboient, la caravane passe.

(12) L'homme pris la parole, le silence se fit.

(13) Je suis heureuse, le temps est beau.

La subordonnée : la subordination est une relation asymétrique de dépendance entre une proposition dite ***subordonnée*** (ou ***enchâssée***) et une proposition dite ***principale*** ou ***matrice***. La subordonnée est incluse dans la dernière.

a. Une proposition subordonnée dépend d'une principale ou d'une autre subordonnée.

(14) La marmotte hiberne quand revient le froid.

La proposition quand revient le froid dépend de la principale et sans laquelle elle ne peut former une phrase cohérente. Elle est lui-même subordonnée.

(15) J'espère que tu m'écriras dès que tu seras arrivé (principale + subordonnée1 +subordonnée2.)

Semaine 13

b. La proposition subordonnée est un groupe fonctionnel ayant pour noyau un verbe accompagné de son sujet. Ce groupe fonctionnel joue dans la phrase complexe le même rôle que le SN dans la phrase simple.

(16) J'attends qu'il vienne (sub COD); j'attends sa venue (SN COD). La proposition subordonnée peut avoir presque toutes les fonctions du SN : sujet, attribut, complément d'objet direct et indirect, complément circonstanciel, complément de nom, apposition.

c. La proposition subordonnée est généralement introduite par une un subordonnant qui lui sert de lien avec la proposition dont elle dépend. Il existe 3types de subordonnants :

- ✓ Les pronoms relatifs : qui, que, quoi, dont, où, lequel, laquelle, etc.
- ✓ Les conjonctions ou locutions conjonctives de subordination : que, quand, comme, parce que, pour que, afin que, si bien que, etc.
- ✓ Les mots interrogatifs : quel, qui, où, comment, etc.

d. La proposition subordonnée suit souvent la principale mais elle peut aussi la précéder. Ex : les rues se vident quand la nuit tombe // Quand la nuit tombe, les rues se vident.

Une subordonnée peut également coupe la principale.

(17) L'oiseau que vous entendez est une fauvette.

La proposition principale : une proposition indépendante devient principale dès qu'on lui adjoint une ou plusieurs subordonnées.

(18) Je finirai la lecture de ce roman ce soir / si j'aurai le temps.

Sa syntaxe est la même que celle de l'indépendante : sa forme peut être, assertive, affirmative, négative, interrogative, exclamative, interro-négative, son verbe est un mode personnel et comme l'indépendante elle peut être brève, longue, elliptique, etc.

Semaine 14 :

V. De la phrase au texte

Cette séance sera meublée d'exercices d'application variés sur des textes littéraires choisis qui illustreront la nécessité d'appréhender le verbe non pas seulement en tant que forme, mais également en tant que relation ; le choix du mode ou de la forme temporelle, par exemple, ou encore de la construction (transitive/ intransitive…), est dicté par différents paramètres qui se situent à des niveaux différents (morphosyntaxique, sémantique et référentiel). La sémantique du texte littéraire est ainsi tributaire de ce choix et de la visée qui le sous-tend.

Semaine 15 : Contrôle final

Semane16 : Rattrapage

Bibliographie générale

M. ARRIVÉ, F. GADET, M. GALMICHE, La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française, Librairie Flammarion, Paris, 1986.
BEAUJEU et al., Exerçons-nous. Grammaire. Niveau supérieur II., Paris. Hachette.
CADIOT-CUEILLERON, J.et al., Exerçons-nous. Grammaire. 350 exercices. Niveau Supérieur II. Corrigés. Paris : Hachette, 1992.
CHARAUDEAU, P., Grammaire du sens et de l'expression, Hachette Education, Paris, 1992.
COMBETTES, B. « Grammaire de phrase, grammaire de texte : le cas des progressions thématiques ». Pratiques, 77, 1993.
DELATOUR, Y. et al., Nouvelle Grammaire du Français. Paris : Hachette, 2004
GREVISSE, Le bon usage, 12ème éd. refondue par A. Goosse, éd. Duculot, Paris, 1986.
RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R., Grammaire méthodique du français, P.U.F., Paris, 1994, et collection « Quadrige », 2001.
WAGNER, R.L, PINCHON, J., Grammaire du français classique et moderne, Hachette, Paris, 1962.
Dictionnaires
MOUNIN, G., Dictionnaire de linguistique, PUF, Paris, 1974.
Dubois, J., et al., Dictionnaire de linguistique, Larousse, 2001.
Dictionnaire Le Robert.
Webographie
https://www.lepointdufle.net/p/grammaire.htm
https://fr.tsedryk.ca/
https://fr.wikiversity.org/wiki/Introduction_%C3%A0_la_conjugaison_fran%C3%A7aise/Les_modes_et_les_temps